

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 423 Décisions concernant les Ministères

n° 423

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 avril 1960

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro

30 avril 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Les agents à salaire journalier ci-après désignés du service de Santé sont admis à salaire mensuel et rangés dans la hiérarchie du personnel auxiliaire comme suit, pour compter du 1er janvier 1960. Quatrième catégorie MM. Hassan Ahmed Youssouf, laborantin, échelle V, 2e échelon, indice 410. Mohamed Moussa Kahin, garçon de salle, échelle V, 1er échelon, indice 390. Cinquième catégorie MM. Mohamed Ali Abdara, manoeuvre spécialisé (menuiserie), échelle IV. 2e échelon, indice 245. Ahmed Aman Ahmed, aide-garçon de salle, échelle IH, 1er échelon. indice 235. Mohmoud Omar Moussa, aide-garçon de salle, échelle III, 1er échelon, indice 2535. MMmes Kadidja Ismaïl, matrone, échelle III, 1er- échelon, indice 235. Agnès Obsie, matrone, échelle IIT, 1er échelon, indice 235. Amina Djama Ali, matrone, échelle II, 2e échelon, indice 190